

guré pendant de longues années dans ce rôle de la finance et auxquels on avait donné le sobriquet de "bande des quarante voleurs", on en vint à augmenter le nombre des membres.

Il fut donc décidé d'admettre vingt nouveaux membres et de vendre les sièges par lots de cinq. De cette manière on a disposé de quinze nouveaux sièges à l'heure actuelle, et la Bourse a retiré de cette vente la jolie somme de \$250,000. Aujourd'hui les sièges se répartissent comme suit :

Sièges occupés, 51 ; En fidé-commiss, 1 ; Non vendus, 5.

Pendant plusieurs années la Bourse de Montréal a tenu ses séances dans la partie supérieure d'un vieux bâtiment de la rue Saint-François-Xavier, et c'est seulement en 1887 qu'elle alla s'installer dans un local situé au coin des rues Saint-François-Xavier et Saint-Sacrement.

Comme ce local était manifestement insuffisant et peu propre à sa destination et qu'il ne répondait plus aux besoins du jour, on résolut, il y a quatre ans, d'ériger un édifice digne d'une institution financière aussi importante que la Bourse de Montréal. Mais plusieurs membres manifestèrent une grande répugnance à quitter le vieux voisinage qui leur était cher.

Pour eux la rue Saint-François-Xavier était un endroit consacré, dont ils ne voulaient s'éloigner à aucun prix.

Enfin on décida d'acheter du Séminaire de Saint-Sulpice un terrain propice ayant les dimensions requises, situé dans la rue Saint-François-Xavier, en face de la rue de l'Hôpital et c'est sur ce terrain que l'on a construit la Bourse actuelle.

On eut recours aux lumières des meilleurs architectes du Canada et des Etats-Unis, experts dans les constructions de ce genre; on se servit des meilleurs matériaux; c'est ainsi que l'on a réussi à ériger un édifice qui mérite d'être classé parmi les plus pur-

faits que l'on puisse trouver en Amérique, et même en Europe.

On ne saurait mieux faire ressortir l'importance de la Bourse de Montréal qu'en donnant le chiffre des transactions opérées au cours de ces dernières années. Il est à remarquer que ces chiffres dépassent à eux seuls la total de toutes les transactions des autres Bourses du pays.

ANNEE 1901

Nombre d'actions 2,831,169
Montant des obligations . . . \$1,889,400

ANNEE 1902

Nombre d'actions 2,625,583
Montant des obligations . . . \$7,834,200

ANNEE 1903

Nombre d'actions 1,393,861
Montant des obligations . . . \$3,048,300

ANNEE 1904, — neul mois, jusqu'au 1er Octobre :

Nombre d'actions 382,633
Montant des obligations . . . \$2,442,000

Au cours des premières années, avant l'établissement de la Bourse sur sa base actuelle, on élisait de temps en temps un président, mais l'époque de l'élection n'était soumise à aucune règle déterminée, si on en juge par les documents conservés.

Le premier président dont il est fait mention dans les archives, D. Lorne MacDougall, fut élu en 1854. Voici d'ailleurs la liste des présidents depuis cette date jusqu'en 1903, tant sous l'ancienne que sous la nouvelle organisation :

- | | |
|-----------------|-------------------|
| De 1854 à 1864, | D. L. MacDougall. |
| De 1864 à 1871, | Charles Geddes. |
| De 1872 à 1873, | D. L. MacDougall |

Depuis 1873, jusqu'à la constitution de la Bourse en corporation, James Burnett.

- | | |
|-----------------|-------------------|
| De 1871 à 1883, | D. L. MacDougall. |
| De 1883 à 1891, | J. Burnett. |
| De 1891 à 1895, | H. S. MacDougall. |
| De 1895 à 1897, | L. J. Forget. |
| De 1897 à 1899, | H. S. MacDougall. |
| De 1899 à 1901, | W. R. Miller. |
| De 1901 à 1902, | C. H. Smithera. |
| De 1902 à 1903, | Charles Meredith. |

Les dignitaires pour 1904, étaient : — Charles Meredith, président.

Andrew A. Wilson, vice-président.

J. J. N. Panymin, secrétaire-trésorier.

W. I. Fenwick, secrétaire-adjoint.

Administrateurs : — J. F. Marler, Robert

Linsay, R. Forget, C. M. McCuaig.

Administrateurs du "CLEARING HOUSE" de la Bourse :

John Low, J. D. Crawford, W. I. Fenwick.

Depuis ces dernières années, le prix des sièges à la Bourse a monté considérablement. Il y a dix ans, lorsque les valeurs étaient en hausse, les sièges se vendaient \$2,000 et quelquefois moins. Depuis cette époque, la valeur des sièges a suivi une progression croissante, à tel point qu'un seul siège s'est vendu \$27,500. On dit que c'est le prix le plus élevé qu'on ait jamais payé pour un siège dans une Bourse de l'importance de celle de Montréal.

Les membres de la Bourse de Montréal peuvent se vanter à juste titre des succès qu'ils ont remportés, et depuis plusieurs années déjà il ne s'est pas présenté un seul courtier qui ait manqué à ses obligations envers ses créanciers; tous ont payé jusqu'au dernier centin ce qu'ils devaient. Même pendant les deux années de dépression financière que nous avons traversées, il ne s'est pas déclaré une seule faillite à la Bourse de Montréal; voilà un fait sans précédent dans les annales des institutions importantes de ce genre sur le continent américain.

L'Ordre des Forestiers Indépendants

Quelques mots sur cette grande société d'assurance fraternelle

Parmi les institutions établies pour protéger les hommes et les femmes contre les revers de la vie, aucune ne s'est montrée plus efficace que celle mentionnée plus haut. Le but de ses efforts est atteint; par des méthodes toutes fraternelles, elle est parvenue à mettre ses membres à l'abri du besoin en cas de mort, de maladie et d'infirmité.

Son système et ses résultats

Le plan d'après lequel fonctionne l'Ordre Indépendant des Forestiers a été adopté en 1881, alors que l'honorable Docteur Oronhyatkeha devint

le chef et le président de la société. Avec des taux beaucoup moindres que ceux des compagnies régulières d'assurance, payables à des dates fixes et régulières, l'Ordre pourvoit au règlement de toutes réclamations légitimes immédiatement après la preuve du décès tout en accumulant un surplus qui s'élève aujourd'hui à DIX MILLIONS DE PIASTRES. Après avoir payé DIX-NEUF MILLIONS DE PIASTRES en polices d'assurance de toutes sortes, consultez le tableau qui suit et voyez la croissance rapide de cette société par excellence.

Année.	Revenu.	Bénéfices payés	Réserve accumulée	Membres
1881.....	\$ 8,123.36	\$ 1,300.00	\$ 4,598.85	1,019
1882.....	12,745.48	12,058.86	2,897.83	1,104
1883.....	18,407.81	9,483.68	10,857.85	2,910
1884.....	28,877.81	13,914.31	23,081.85	2,308
1885.....	35,712.71	29,576.88	28,808.42	3,942
1886.....	55,897.78	25,499.82	83,821.28	5,804
1887.....	87,774.09	59,014.87	81,384.41	7,811
1888.....	129,942.11	89,018.18	117,821.98	11,800
1889.....	181,857.25	118,787.82	188,130.38	17,349
1890.....	254,333.71	181,848.78	283,987.20	24,804
1891.....	358,585.17	261,438.21	408,788.90	32,303
1892.....	530,111.93	344,748.89	588,597.85	43,024
1893.....	688,152.13	382,185.93	858,857.88	54,400
1894.....	885,752.02	511,189.30	1,187,325.11	70,058
1895.....	1,119,508.42	685,000.18	1,580,373.48	88,521
1896.....	1,348,440.42	830,941.81	2,154,484.38	102,838
1897.....	1,817,918.71	889,225.90	2,832.78	124,885
1898.....	1,909,879.19	1,179,195.14	3,876.88	144,900
1899.....	2,159,994.98	1,430,386.83	78,843.89	163,819
1900.....	2,589,888.81	1,845,145.84	4,483,884.44	189,717
1901.....	2,920,413.31	1,780,990.87	8,981,831.82	192,888
1902.....	2,888,484.51	1,748,881.05	6,219,071.17	203,889
1903.....	3,018,853.04	1,870,379.93	7,453,308.14	219,492
1904.....	3,188,898.47	2,144,988.77	8,534,177.03	225,878
1905.....	3,988,984.89	2,101,413.46	8,709,883.83	233,914

Il fallut à l'Ordre un peu plus de treize ans pour amasser son premier million, mais les autres vinrent s'ajouter au premier dans un espace de temps relativement court. Le fait est qu'il ne fallut que dix mois pour accumuler le neuvième million de piastres. A la fin de l'année 1905, le nombre des membres était de 233,814. Ce chiffre indique un gain de 8,033 dans l'espace de un an, déduction faite de toutes les mortalités, etc.

Bénéfices payés

Durant l'année 1905, l'Ordre a payé pour assurances et autres bénéfices la somme de \$2,181,413.48, divisée comme suit :

Réclamations pour cause de mort.....	\$1,821,303.33
Réclamations pour invalidité totale et vieillesse	127,289.42
Maladies.....	199,154.88
Frais funéraires.....	18,665.17

L'orateur qui, un jour, faisait description pittoresque des Forestiers indépendants et les qualifiait comme "répandant partout leurs bienfaits," ne tombait pas trop dans l'exagération, comme on peut bien le voir.

Nouveaux Plans d'Assurance

A la session triennale de la Cour Suprême de l'Ordre, tenue au mois d'août 1903, deux nouveaux genres d'assurance ont été ajoutés à ceux déjà en vigueur dans la Société; l'ASSURANCE A TERME pour ceux qui désirent une protection temporaire seulement et l'ASSURANCE PAYABLE PAR VERSEMENTS; le paiement de cette dernière assurance se

fait en dix versements annuels, le premier paiement se faisant immédiatement après la mort prouvée.

Refuge pour les Orphelins des Forestiers

Ce magnifique refuge fondé par le docteur Oronhyatkeha lui-même est situé dans un endroit charmant sur l'île des Forestiers qui se baigne dans les eaux de la Baie de Quinto; il est pourvu de toutes les améliorations modernes et les orphelins des Forestiers y trouveront un abri confortable où ils grandiront et s'instruiront. Des arrangements ont aussi été conclus avec les Pères de Monfort pour l'admission des orphelins catholiques dans leur institution.

Le bureau principal de la Société est dans l'édifice Forestiers, angle des rues Richmond et Bay, à Toronto; des succursales ont été établies à Port Huron, Michigan, Londres, Angleterre, et Sydney, Australie.

Le Conseil Exécutif qui gère les affaires de l'Ordre dans l'intervalle des sessions de la Cour Suprême se compose des messieurs suivants : L'honorable Dr Oronhyatkeha, J.P., Suprême Chef Forestier.

Victor Morin, B.A., N.P., Ex-Suprême Chef Forestier, Toronto.

Joseph D. Clark, Suprême Vice-Chef Forestier, Dayton, Ohio.

Lieut. Col. John A. McMillivray, C.R., Secrétaire Suprême, Toronto.

Harry A. Collins, Trésorier Suprême, Toronto.

Thomas Millman, M.D., M.R., C.S.E., Médecin Suprême, Toronto.

Hon. E. C. Stevenson, Aviseur Suprême, Detroit, Michigan.